

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.026

L'An deux Mille Onze, le 18 février à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 février 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 février 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

M. CAU, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BARRAUD DUCHERON représentée par M. SIMONNET
M. DENIS représenté par M. PRUDENCIO
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL
M. SERVIT représenté par Mme CIRAUD-LANOUE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DAUZIDOU, M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 31

Mme FAUQUET-MOLL a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ACCUEIL DE JEUNES EN « SERVICE CIVIQUE »

RAPPORTEUR : M. PAVON

VOTE : UNANIMITE

La loi n° 2010.485 du 10 mars 2010 a créé un dispositif intitulé "Service Civique", qui a pour objet de renforcer la cohésion et la mixité sociale et d'offrir à toute personne volontaire, âgée de 16 à 25 ans, l'opportunité de servir des valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif, en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée, sous réserve que les missions de service civique ne soient pas confondues avec l'exercice d'un emploi salarié.

Les missions doivent respecter l'objectif principal du volontariat, qui, comme l'expose la loi « vise à apporter un concours personnel et temporaire à la communauté générale, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, et à développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation ».

Il est donc proposé d'ouvrir un appel à des services civiques, pour des missions reposant sur les axes d'intervention suivants :

- manifestations jeunesse,
- communication et outils multimédia,
- citoyenneté, notamment à travers le soutien au nouveau Conseil Municipal des Jeunes,
- axe éducatif d'une part périscolaire, et d'autre part familial institué dans le cadre du Projet Educatif Local de la ville
- domaine sportif : d'une part, à travers la valorisation et la dynamisation des sports urbains, dont les sports de glisse et d'autre part, à travers la création et mise en exergue d'un « sablodrome » à Royan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de faire appel à l'accueil de jeunes en "Service Civique" pour des missions reposant sur les axes d'intervention suivants :
 - manifestations jeunesse,
 - communication et outils multimédia,
 - citoyenneté, notamment à travers le soutien au nouveau Conseil Municipal des Jeunes,
 - axe éducatif d'une part périscolaire, et d'autre part familial institué dans le cadre du Projet Educatif Local de la ville
 - domaine sportif : d'une part, à travers la valorisation et la dynamisation des sports urbains, dont les sports de glisse et d'autre part, à travers la création et mise en exergue d'un « sablodrome » à Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 février 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD